

Division des Ressources Humaines

Cahors, le 01/04/2022

Gestion collective des personnels du 1^{er} degré

Affaire suivie par Marjorie Vénuse

Tél : 05 67 76 55 05

Mél : mouvement1D46@ac-toulouse.fr

1 Place Jean-Jacques Chapou

46000 CAHORS

Le Directeur académique
Des services de l'Éducation
Nationale du Lot

à

Mesdames et Messieurs les personnels
enseignants du 1er degré du Lot

Objet : Bonification au titre du handicap - mouvement départemental des personnels enseignants du 1^{er} degré - rentrée scolaire 2022

Références Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

Circulaire 21 décembre 2018 prise en compte du CAPPEI dans les opérations des mouvements intra-départemental et intra-académique des enseignants des premier et second degrés au titre de 2019.

BO special n° 6 du 28 octobre 2021

Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 25 octobre 2021

Dans le cadre des opérations du mouvement intradépartemental 2022, pour lequel les instructions vous parviendront prochainement, des bonifications au titre du handicap peuvent être demandées par les personnels qui souhaitent participer au mouvement.

Deux types de bonifications sont possibles à ce titre :

- Une bonification sur production d'une RQTH en cours de validité. Cette bonification est valable uniquement pour l'agent.
- Une bonification attribuée par l'IA-DASEN, pour l'agent, le conjoint ainsi que pour la situation d'un enfant reconnu handicapé ou gravement malade après consultation du médecin de prévention.

Pour cette dernière bonification, il est donc nécessaire de prévoir dès à présent les éléments à transmettre au service concerné, si vous souhaitez participer au mouvement départemental et demander cette bonification.

Le service à contacter est

RECTORAT

SAMIS (Docteur C.Faggianelli-Fichaux- Mouvement 1^{er} degré département)

75 rue Saint Roch- CS 87 703 31077 Toulouse cedex 4

ou par courriel : medecin@ac-toulouse.fr

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire académique et les pièces demandées. Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire soit par courrier électronique mouvement1d46@ac-toulouse.fr ou par téléphone au **05 67 76 55 05**.

CPI :

IEN du Lot

Nouveaux personnels enseignants du 1^{er} degré au titre du mouvement interdépartemental

Xavier PAPILLON

